

COMMUNIQUE DE PRESSE

Marseille, le 2 septembre 2022

La Team CCIAMP présente sa feuille de route à horizon 2026

Jean-Luc Chauvin, Président de la CCI métropolitaine Aix-Marseille-Provence, Sandrine Motte, membre élue en charge du pilotage de la feuille de route de la mandature, et des élus impliqués dans les différents axes prioritaires identifiés, ont présenté la **feuille de route de la mandature 2021-2026** à l'occasion d'une conférence de presse le vendredi 2 septembre 2022 au Palais de la Bourse.

Issue d'un travail collectif de la Team CCIAMP, composée des élus et des collaborateurs, cette feuille de route définit les **6 priorités et les 60 projets** qui guideront l'action de la CCIAMP d'ici à 2026.

6 priorités

1. Relance et transitions

Les défis d'avenir sont immenses et il faut les appréhender comme autant d'opportunités pour interroger notre économie en profondeur, nos modes d'organisation et nos façons de faire du business. **12 projets** sont ainsi proposés pour moderniser notre économie, accélérer les transitions écologique et énergétique et accompagner la relance et l'innovation. Parmi ces projets, la CCIAMP souhaite notamment **lancer un observatoire des métiers en tension** et rapprocher et accompagner les entreprises et les communes dans la **conduite d'actions coordonnées de développement durable**.

L'actualité géopolitique fait peser un risque de pénurie et de paralysie de l'économie de notre pays. Notre économie et nos entreprises sont en danger.

Le président de la République et la Première ministre ont annoncé le déploiement d'un plan de sobriété énergétique avec un objectif de réduction minimum de 10% de la consommation énergétique nationale d'ici 2024.

« Je vous annonce que le réseau des CCI va jouer à nouveau un rôle majeur en cette rentrée dans la mobilisation et l'accompagnement des entreprises pour la mise en œuvre d'actions de sobriété énergétique :

- *Une campagne de communication nationale pour engager massivement les entreprises dans une démarche concrète de sobriété énergétique et promouvoir les dispositifs du Gouvernement sera lancée d'ici une semaine.*
- *Une accélération des actions de sensibilisation et d'accompagnement des entreprises en matière d'économie d'énergie déjà fortement portées par les CCI sera également engagée », insiste Jean-Luc Chauvin.*

En ce qui concerne la CCIAMP, elle mettra en place :

- Des actions de sensibilisation des commerces, des entreprises et des collectivités territoriales par :
 - o la réalisation d'une conférence thématique territoriale courant octobre, qui se tiendra au Palais de la Bourse, permettant de faire un état des lieux, de présenter les solutions de la CCIAMP et des partenaires, afin de mettre directement en contact les experts de la sobriété énergétique et les entreprises ;
 - o la réalisation de diagnostics auprès des commerçants, avec l'appui des associations de commerçants, permettant de mettre en œuvre des dispositifs simples de sobriété énergétique. Ces actions pourront également être conduites en partenariat avec les communes partenaires.
 - o la réalisation de diagnostics dans les TPE PME et l'établissement par les experts de la CCIAMP du plan de sobriété énergétique demandé par le gouvernement.

- Des actions d'accompagnement dans la mise en œuvre des plans d'action et dans la recherche des financements disponibles.

2. Innovation et business

Dans monde qui bouge et un contexte de compétition mondiale qui s'intensifie, l'innovation n'a jamais été aussi nécessaire. **9 projets** sont portés dans la feuille de route, dont la conception et le déploiement de **MasterClass pour anticiper les changements de demain**, comprendre et intégrer les tendances lourdes et signaux impactant l'activité des entreprises et **l'accélération du développement de l'IA dans les TPE/PME** en s'appuyant notamment sur le riality Lab.

3. Entrepreneuriat pour tous

S'appuyer sur la diversité culturelle du territoire, son ADN créatif historique pour développer l'entrepreneuriat et faciliter le parcours du futur entrepreneur et former aux métiers d'avenir les talents dont le territoire a besoin. Pour cela, la CCIAMP compte, parmi les **11 projets, accompagner les micro-entrepreneurs vers le statut d'entrepreneur** par des actions de coaching, de formation et de mise en réseau et **faire évoluer le campus pluri-métiers de Vaufrèges** pour s'adapter en continu aux évolutions des métiers.

4. Attractivité des centres-villes

Les centres-villes sont une vitrine de la dynamique économique du territoire et un espace de proximité et de lien social. Il est nécessaire de booster et transformer nos centres-villes pour les rendre plus attractif. Ainsi, parmi les **11 projets** portés, la mise en place d'une **formation certifiante pour les managers de centre-ville et la mise en place d'un club des managers**, permettront d'engager une dynamique d'animation et de coordination sur le territoire.

5. Pour une métropole internationale

La position géostratégique du territoire, ses nombreux atouts doivent nous permettre de faire d'Aix-Marseille-Provence un hub international et méditerranéen et un territoire qui compte sur l'échiquier international. Parmi les **6 projets** identifiés, figurent l'organisation d'un **forum international des ports et des territoires d'excellence logistique** en Méditerranée et l'installation d'**Afric'Agora** (Maison de l'Afrique), projet engagé par la précédente mandature, au **30^e étage de la Tour La Marseillaise en janvier 2023**.

6. Développement et attractivité économique d'Aix-Marseille-Provence

Développer une stratégie audacieuse et ambitieuse, élaborée en et coordonnée entre tous les acteurs du territoire est la condition pour attirer des entreprises des investisseurs, des grands événements, des touristes, des talents. Mais pour cela, le foncier économique est au cœur des enjeux. C'est pourquoi, l'un des **11 projets** portés par la CCIAMP est l'organisation des **Etats généraux du foncier économique pour mieux répondre aux besoins d'implantation des entreprises**.

Mesure de l'action

« Dans le sens de l'évaluation que nous avons souhaité et proposé pour les politiques publiques dans le cadre de Tous Acteurs Municipales, nous avons mis en place des KPI de mesure et de suivi de notre projet, et je vous donnerai rendez-vous régulièrement au cours de la mandature pour que vous puissiez être les témoins des résultats ainsi que des prochaines étapes du déploiement des projets.

Nous nous engageons donc à suivre et évaluer l'efficacité de ce programme, ce qui nous permettra aussi d'être réactifs et de faire les ajustements nécessaires en fonction de l'actualité et de l'évolution des besoins des entreprises.

Après la crise sanitaire et dans le contexte de cette rentrée, il est plus que jamais de la responsabilité des entreprises de montrer l'exemple en faisant preuve d'efficacité et de résilience, ce qui permettra de limiter concrètement les effets des crises, et de contribuer à la relance et à la croissance de l'économie française.

N'en doutez pas, les chefs d'entreprise sauront prendre leurs responsabilités.

En ce qui concerne la CCI nous les accompagnons et nous les accompagnerons avec les outils et les projets que nous nous venons de vous présenter », conclut Jean-Luc Chauvin, Président de la CCI métropolitaine Aix-Marseille Provence.

Contact presse

Stéphanie Gaudreault

T. 04 91 39 34 06 | 06 30 38 37 42 | stephanie.gaudreault@cciamp.com